

Javené

Ma commune



© L'imagerie de Marie



Nouveaux services Cartes d'identité et passeports

Budget 2023 Fonctionnement et investissement

Zone humide Avant-projet validé

CMJ Rendez-vous à l'Éco-journée samedi 3 juin

Agenda Animations estivales

Ouverture de la mairie

- lundi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
- mardi de 13h30 à 18h
- mercredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
- jeudi de 13h30 à 18h
- vendredi de 13h30 à 18h
- samedi fermé

Tél. : 02 99 99 15 08
accueil@mairie-javene.fr
www.mairie-javene.fr



Pour accéder
directement
au site
internet
de la
commune,
flashez
ce code.

Une question à poser,
un renseignement
à demander,
un avis à donner,
une idée à partager...
les élus sont
à votre disposition.
N'hésitez pas
à prendre rendez-vous
auprès des services
de la mairie,
au 02 99 99 15 08.

Le journal de Javené est
édité à 1000 exemplaires. Il
est distribué gratuitement à
tous les foyers javenéens.

Directeur de la publication :
Bernard Delaunay, maire.

Rédaction, mise en page :
Catherine Fournier
en collaboration avec la
Commission Information
Communication présidée
par Yoann Fleuriel et
constituée de Michel Brard,
Catherine Leboucq, Sophie
Galle, Patricia Pautonnier,
Jean-Michel Solé et
Anne-Marie Veillé, et la
participation de Gilbert
Delaunay.

Crédits photos : Mairie,
écoles, ALSH, associations
de Javené, Catherine
Fournier, Gilbert Delaunay.

Crédits illustrations :
Catherine Fournier,
www.freepik.com.

Impression :
Arc-en-Ciel Imprimeurs
Lécousse



La certification
PEFC donne
l'assurance que
le papier utilisé
est issu de pâtes
produites à partir
de forêts gérées
durablement.



Chères Javenéennes, chers Javenéens,

Plusieurs fois par an, nous avons le plaisir de vous informer au travers de notre bulletin «Javené ma commune», de diverses actualités nous concernant et vous concernant, sur les différents sujets de notre territoire.

Dans cette édition, vous pourrez découvrir les informations relatives à nos associations, aux activités passées ou à venir, et plus particulièrement une nouvelle présentation de notre budget communal. De part sa structuration, nous avons voulu la rendre plus lisible avec des chiffres et des pourcentages essentiels pour une bonne compréhension.

Avec mon équipe municipale, nous nous sommes orientés les choix d'investissement suivants :

- Le permis de construire du projet de centrale photovoltaïque est en cours d'instruction par les services concernés.
- Le renouvellement énergétique public poursuit son cours, notamment avec le changement des luminaires à l'intérieur des bâtiments communaux ainsi que les éclairages extérieurs.
- Nous vous présentons un aménagement de la zone humide des Lavandières. Un agrandissement de celle-ci permettra l'infiltration des eaux pluviales d'une partie de l'agglomération.
- Porté par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le projet pumptrack vient s'inscrire dans nos travaux de l'exercice en cours. L'appel à candidature d'un maître d'œuvre est en cours.

Au travers de ces différents projets, le conseil municipal veut garder à l'esprit la protection de l'environnement comme objectif principal pour cette année 2023. Mais il appartient à chacun d'intégrer personnellement cette démarche.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard Delaunay
Maire de Javené



Etat civil

Naissances

11 janvier

Naël CHEVALIER

18 janvier

Claire AUFFRET COUÉ

9 février

Alix VALLÉE

11 février

Jenna POULAIN

21 février

Leïa DAGHER

9 mars

Loan LEVY

18 mars

Faustine BARBET

4 avril

Alba QUEHEN POULARD

22 avril

Eli GRUEAU

Mariage

29 avril

Morgane RICHARD
et Victor GAUTIER

Décès

3 janvier

Odette FÉRARD
89 ans

23 janvier

André DENOUAL
88 ans

26 janvier

Marie-Thérèse TANDÉ
84 ans

21 mars

Marie-Thérèse GRANGER
88 ans

Nouveaux services

Cartes d'identité et passeports

Suite à la pandémie et à la mise en place du nouveau format des cartes nationales d'identité, les délais pour les demandes de titres peuvent atteindre plusieurs semaines. Afin de proposer un nouveau service de proximité, la commune a accepté de s'équiper d'un **dispositif de prise d'empreintes biométrique**, lui permettant d'enregistrer les demandes de cartes d'identité et passeports.

Les demandes de titres se feront **uniquement sur rendez-vous et sur présentation d'un dossier complet les mardis et jeudis matin**. Afin de constituer ce dossier, vous devez réaliser une pré-demande sur le site ants.gouv.fr, et réunir les pièces à fournir qui y sont détaillées. Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, des formulaires « papier » seront disponibles en mairie.

Concernant une demande de carte d'identité, il est indispensable de répondre à l'un des critères suivants :

- 1^{ère} demande de carte ;
- Renouvellement de carte : pour une carte arrivant à expiration (15 ans pour les adultes sur le territoire français ou 10 ans pour les mineurs), en cas de perte ou de vol.
- Changement de nom ou de prénom ;

La présence du demandeur majeur ou mineur est obligatoire lors du dépôt du dossier et lors de la remise des titres.

Horaires d'ouverture de la mairie (Tél. 02 99 99 15 08)

	De 9h00 à 12h30	De 13h30 à 18h00
Lundi	✕	✕
Mardi	✕	✕
Mercredi	✕	✕
Jeudi	✕	✕

✕ Prise de rendez-vous, demande de renseignements, remise de titre

✕ Dépôts de dossier sur rendez-vous

Fermeture du service (aucun dépôt ni remise possible) :

- du lundi 7 au lundi 21 août inclus,
- du lundi 4 au lundi 11 septembre inclus.



Communication

Le nouveau site web est en ligne

Au moyen de ce nouvel outil de communication, nous souhaitons vous donner la possibilité de vous faire une idée plus précise des actions que nous mettons en œuvre.

UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ce site est le fruit d'un long travail de réflexion et de rédaction, mené depuis plusieurs mois en partenariat avec l'agence Créasit de Nantes. Il présente les dernières actualités de notre commune mais surtout il rassemble quantité d'informations pratiques concernant la vie municipale, les écoles, la vie quotidienne à Javené, les démarches administratives, et bien d'autres choses encore !

UN SITE ACCESSIBLE À TOUS

Ce site Internet respecte les normes techniques d'accessibilité en vigueur, notamment à destination des handicapés. Son ergonomie « responsive design » lui permet de s'afficher sur tous les supports (ordinateur, tablette, smartphone...), vous pouvez consulter nos informations dans les transports en commun par exemple !

Ce nouveau portail se veut dynamique, à l'image de la commune de Javené, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez également nous proposer des actualités à relayer. Nous y serons particulièrement attentifs. De notre côté, nous nous engageons à mettre à jour ce site régulièrement afin de vous fournir des informations utiles au quotidien.

 [Rendez-vous sur www.mairie-javene.fr](https://www.mairie-javene.fr)

Fiscalité

La déclaration de biens immobiliers

Une nouvelle déclaration pour les propriétaires de biens immobiliers est en place depuis cette année 2023 en France. Elle doit être effectuée par les propriétaires de résidence principale, résidence secondaire ou de bien en location avant le 30 juin 2023. Cette déclaration doit être faite en ligne sur le site impots.gouv.fr, et permet de recenser l'ensemble des biens immobiliers possédés par le contribuable.



Elle vise à mettre à jour la base de données de la DGFIP, afin de déterminer les propriétaires qui devront encore payer la taxe d'habitation cette année. Pour rappel, la taxe d'habitation reste applicable aux résidences secondaires. La taxation en vigueur reste quant à elle inchangée.

Le budget Au cœur de l'action municipale

Le budget communal est l'outil fondamental de la gestion d'une commune.

C'est un **acte juridique** par lequel le conseil municipal autorise le maire à engager une dépense. Aucune dépense ne peut être faite si elle n'est pas inscrite au budget.

C'est également l'**acte de prévision des dépenses et des recettes** sur un an. Il participe donc au pilotage des finances locales.

Enfin, c'est un **acte politique et démocratique**. Il indique les orientations financières et les priorités de la politique municipale, proposées par le maire et votées par le conseil municipal.



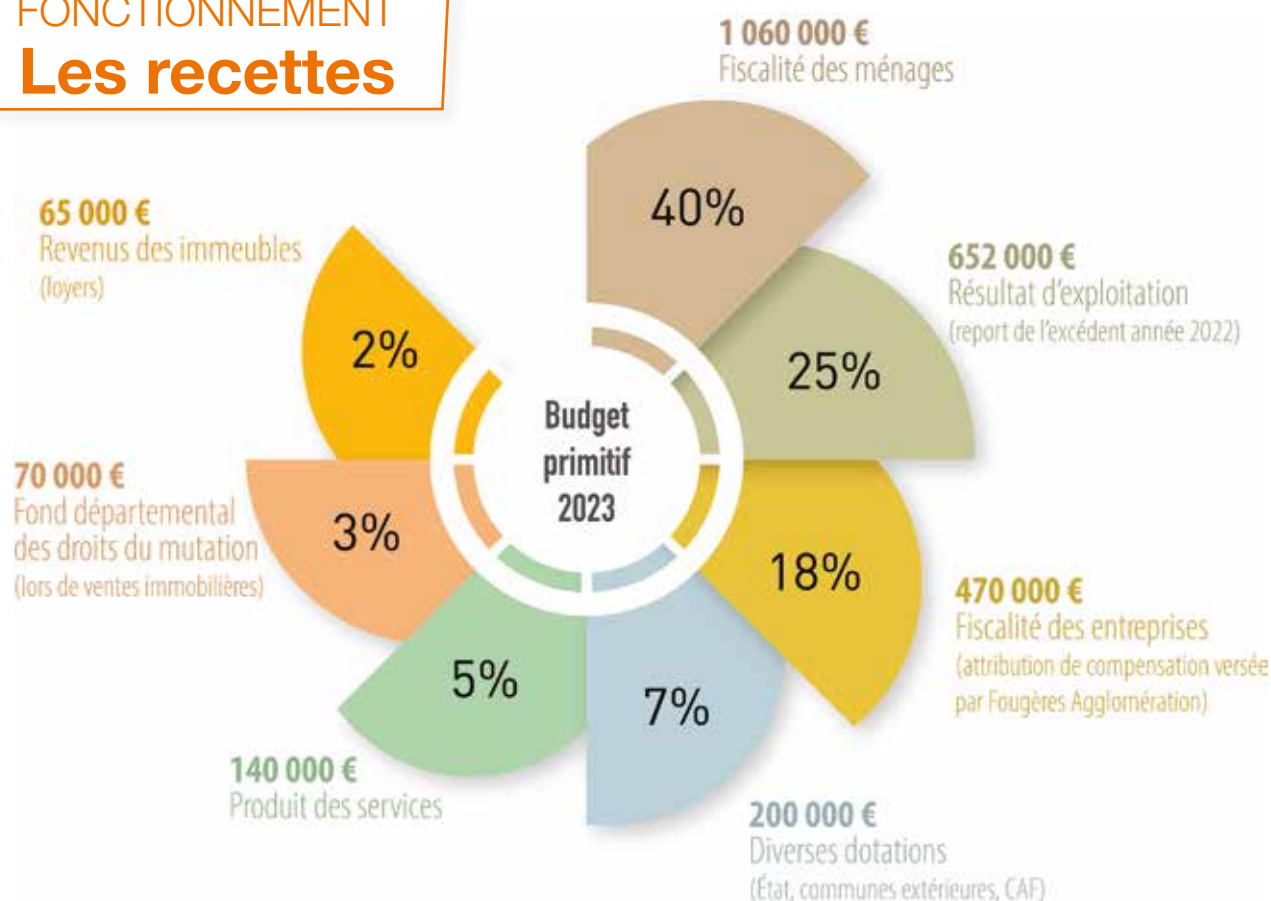
Le budget de la commune se compose d'un budget principal et d'un budget annexe pour le lotissement «Les Terrasses de La Tiolais».

Il comprend deux sections :

- La **section de fonctionnement** correspond aux recettes courantes et aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune. Les **recettes** sont présentées dans le graphique ci-dessous et les **dépenses** en page de droite ;
- La **section d'investissement** est financée par des dotations et subventions de l'État ou d'autres organismes publics. Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement et éventuellement par un emprunt. Cette section sert aux **dépenses enrichissant le patrimoine de la commune**. Cela correspond notamment aux investissements dans les équipements. Retrouvez page 6, les principaux projets de la commune, récemment achevés, engagés ou nouveaux.

En 2023, le budget global de Javené s'élève à 4,9 millions d'euros (dont 2,7 millions en fonctionnement et 2,2 millions en investissement), soit un équivalent par habitant de 2.240 euros.

FONCTIONNEMENT Les recettes



FONCTIONNEMENT Les dépenses



CADRE DE VIE

440 000 €

Entretien des bâtiments, aménagement et entretien des espaces verts, rénovation des voiries, assurances...



PETITE ENFANCE, ENFANCE

94 000 €

Accueil des enfants dans les structures périscolaires et centre de loisirs.



DIVERS

55 000 €

Action sociale, reversement de fiscalité...

54%



ADMINISTRATION ET FRAIS GÉNÉRAUX

965 000 €

Salaires des agents communaux, indemnités, fonctionnement du service administratif

25%



EDUCATION SCOLAIRE

117 000 €

Soutien aux établissements scolaires, contrats d'association, fournitures scolaires...

7%

5%



SPORT / VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

66 000 €

Accompagnement des associations communales, animations communales...

4%

3%



LA DETTE

40 000 €

Intérêts des emprunts

2%

INVESTISSEMENT Les projets

Retrouvez ici les projets finalisés en 2022 et ceux engagés ou initiés sur 2023.



En image

Le projet zone humide des Lavandières

La phase avant-projet de l'aménagement de la zone humide proposée par le bureau d'études, l'Atelier du Marais, ainsi que le montant estimatif des travaux ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Dans le cadre de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, un dossier «Loi sur l'eau» est en cours de réalisation. **Une réunion sera proposée aux riverains de la zone humide** afin de leur présenter le projet d'aménagement.

Voici un schéma explicite établi par l'Atelier du Marais afin de présenter le projet.



Cœur de bourg

La touche finale

Les derniers éléments de mobilier urbain ont été posés, les avez-vous remarqués ?

Avec ceux-ci s'achève la rénovation du cœur de Javené, qui aura permis d'offrir **un nouvel écrin plus végétal** au

kiosque, de **sécuriser le stationnement** devant la boulangerie et de donner **une perspective plus esthétique** depuis la rue de la Grande Marche.

Nous espérons que vous apprécierez ce nouvel environnement, qui, pour rappel, accueille le **marché hebdomadaire tous les mardis, dès 16h !**



Les 14 jeunes du CMJ se réunissent une fois par mois en réunion plénière à la mairie. Voici leur actualité...

Envie de t'engager pour ta commune ? Dépose ta candidature pour rejoindre le CMJ

Depuis bientôt 2 ans, 14 jeunes volontaires de 12 à 16 ans se sont engagés à participer au conseil municipal des jeunes sur la commune.

Ces jeunes ont pu être à l'initiative de différents projets. L'éco-journée de Javené et le futur pumtrack sont le fruit de leur travail, ils ont aussi participé à différents ateliers comme les boîtes à lire, la fabrication de décorations de Noël, la rédaction de la page CMJ du bulletin municipal ou encore la fabrication de crêpes par exemple. Pour les jeunes, le CMJ, c'est l'opportunité de connaître de nouvelles expériences, d'exprimer leurs idées, de donner leurs points de vue mais pas que...c'est également la possibilité de s'imposer en tant d'individu et de comprendre le fonctionnement du monde qui les entoure. Et, c'est également une expérience qui a toujours un bel effet sur le CV.

Tu as entre 12 et 18 ans et cette aventure t'intéresse, rejoins la belle équipe de jeunes du CMJ et n'hésite pas à te rapprocher des jeunes pour avoir des infos. Tu peux aussi appeler la mairie au 02 99 99 15 08 ou envoyer un mail à cmj@mairie-javene.fr, un élu ou un jeune te contactera.



Éco-journée

3
juin

Suite au succès de l'éco-journée 2022, le CMJ a décidé d'organiser sa deuxième édition le **samedi 3 juin 2023**. Cette journée gratuite se déroulera en 3 temps forts :

- **LE MATIN**, un concours de ramassage de déchets en équipe sur la commune ;
- **LE MIDI**, un pique-nique dans le cœur de bourg où chacun pourra apporter son repas. Des tables et bancs seront installés pour profiter d'un bon moment convivial ;
- **À PARTIR DE 13H**, le Smictom et le Centre social de Fougères proposeront des animations et des ateliers autour de l'écologie et de la réduction des déchets (smoothyette, tawashi, fabrication de produits ménagers, compost, agroforesterie...)

Enfin, pour clore cette belle journée, les gagnants du concours du matin seront récompensés après la fin des animations.

Actualités Le CMJ en ligne

Avec l'arrivée du nouveau site internet de Javené, le CMJ aura désormais la main pour alimenter et mettre à jour les actualités et l'information à destination des jeunes de la commune.

Ayez le réflexe de consulter régulièrement www.mairie-javene.fr pour suivre l'actualité jeunesse de Javené.

Retour sur Présentation des missions du SIJ



Le 24 février dernier, **Anita HAMARD**, coordinatrice du SIJ, **Service Info Jeunes**, est intervenue auprès des jeunes du CMJ pour leur présenter les différentes missions de ce **service gratuit et anonyme**.

Destiné aux 12-30 ans, le SIJ informe et conseille les jeunes sur leurs droits et sur les différents dispositifs en leur faveur : Job d'été, logement, BAFA, démarches administratives, départ à l'étranger, sport, santé, vie familiale et affective, bénévolat, CV, lettre de motivation, informatique, baby-sitting, métiers, études, formation continue, emploi... Ne pas hésiter à la contacter, elle est là pour vous aider.

Toutes les informations sont à retrouver sur la page **Facebook du SIJ**, via l'adresse mail sij@mlf.bzh ou par téléphone au 07 56 18 30 18.



■ Smictom

La redevance incitative décalée

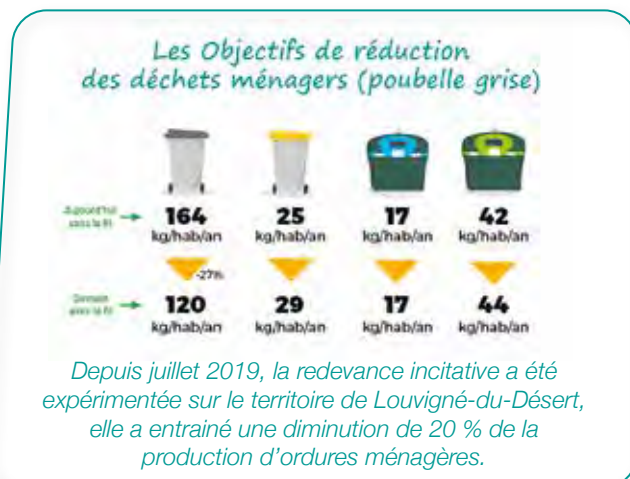
Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire, la distribution des nouveaux bacs de collecte jaunes et gris, identifiés par puces électroniques, est bien avancée sur la commune de Javené.

Cependant, à ce jour, il est estimé que seulement **60 % des foyers de Fougères Agglomération** auront reçu leurs bacs d'ici au 15 juin. Et comme la réorganisation des tournées de collecte à également pris du retard, il a été décidé que **la mise en place de la redevance incitative serait décalée à janvier 2024**. Par conséquent, **le mode de facturation pour 2023 reste inchangé**.

Seuls les usagers situés en agglomération peuvent présenter les bacs jaunes, ceux des lieux-dits continuent de fonctionner avec les sacs jaunes qui restent disponibles pour eux en mairie.

LES NOUVELLES TOURNÉES EN PRÉPARATION

Le principe qui sera mis en place progressivement veut que la fréquence de collecte soit modifiée. Les camions benne collecteront les bacs à ordures ménagères (couvercle gris) et les bacs de tri (couvercle jaune) **une semaine sur deux et de manière alternée**. Des adaptations seront prévues pour certaines activités professionnelles. **Un calendrier de collecte sera mis à votre disposition** dès que les nouvelles tournées seront calées.



PRÉSENTATION DES BACS

Sortir votre bac, jaune ou gris, fourni par le SMICTOM la veille du jour de collecte. **Présenter le bac PLEIN de manière à optimiser votre nombre de levées**, mais sans tasser excessivement les déchets. Rentrer le bac après la collecte.

Présenter le bac couvercle fermé, sans sac supplémentaire dessus ou à côté, avancé vers la chaussée et la poignée tournée vers la rue.



Retrouvez toutes les infos sur la redevance incitative dans la rubrique dédiée sur www.smictom-fougères.fr

Vivre à Javené

■ Avec la mutuelle communale

Formation aux premiers secours

Neuf personnes ont participé à l'atelier «Des gestes qui sauvent» proposé par la mutuelle communale MUTAMI le 14 février dernier. Dans l'ensemble, l'expérience était satisfaisante puisqu'elle leur a permis de se remémorer les gestes pratiques et simples pour porter secours aux personnes victimes d'accidents de la vie courante : malaise, mauvaise chute, incidents domestiques. L'atelier pourrait être renouvelé en y ajoutant le massage cardiaque, le fonctionnement d'un défibrillateur qui n'était pas prévu pour cette session.



■ Vacances de Printemps

Le dispositif Argent de poche



11 jeunes de 16 et 17 ans ont participé au dispositif "Argent de poche" pendant les vacances de printemps afin de réaliser quelques travaux au sein du service technique et espaces verts de la commune, en échange d'une rémunération.

De nouveaux chantiers seront proposés aux jeunes durant les vacances scolaires de cet été. **Les dossiers de demande d'inscription seront à retirer en mairie du 1^{er} au 15 juin 2023.**

Vie des Assos

Courses de vélo

Une première pour le Comité des Fêtes



© L'Imagerie de Marie

Le comité des fêtes a organisé ses premières courses de vélo le dimanche 19 Mars 2023 avec pas moins de 116 jeunes participants. Enfants et parents cyclistes étaient ravis de cette journée ensoleillée. Un grand nombre de spectateurs étaient présents tout au long du parcours. Nous remercions **le Club Cyclo Sportif de Javené** et **le Guidon d'Or Fougerais** pour la mise à disposition d'environ 25 bénévoles qui ont permis d'assurer la sécurité des cyclistes tout au long du parcours. Nous remercions également **M. GRANGER** pour la mise à disposition des véhicules pour la bonne tenue de la course, **M. GOUSSE** pour l'électricité fournie et **L'imagerie de Marie** pour ses photos.

JBC Basket Club

Sport et générosité pour SETBP1

Comme chaque année, le tournoi de basket loisirs a été l'occasion d'offrir un don financier à une association. Le JBC est heureux d'avoir pu remettre **un chèque de 350 €**, correspondant aux bénéfices récoltés lors du tournoi, aux parents de Maëlig, joueur au sein de l'association, qui représentent l'association **SETBP1 Uniques Ensemble**. Cette association a été créée pour aider les personnes, comme Maëlig, victimes d'un trouble de neurodéveloppement extrêmement rare. Ce chèque complète les **340 € récoltés lors de la tombola**. Le SETBP1 très touché par cet élan de générosité adresse à tous ses remerciements.

Pour rappel, le JBC accueille toute personne majeure homme ou femme, souhaitant pratiquer le basket en loisirs tout au long de l'année. Les entraînements ont lieu le lundi soir à la salle de sports de Javené.

Contact : Carine Gousset, présidente : 06 10 18 74 03



Spectacle

L'Art Gus en musique



L'association L'Art Gus Cie, théâtre pour enfants, a présenté son spectacle. Les jeunes acteurs étaient bien entourés par le trio musical BoWind. Prochain rendez-vous aux **Déambulations de Javené**.

Inscriptions possibles toute l'année : 06 63 04 33 52

Accueil et partage Agenda du Club



- Les séances de **Danse en ligne** se poursuivent avec un joli succès deux après-midi par mois.
- Après celle d'avril, une 2^{ème} **sortie randonnée** aura lieu en Mai (environ 10 km sur les communes voisines).
- Mardi 13 juin : **Fête de l'Amitié** avec les clubs du département, au Château de Vieuville au Châtellier.
- Mercredi 28 juin : Pour sa **sortie annuelle**, le club partira à la découverte des marais salants et du travail des paludiers, avant de visiter la Brière en chaland.
- Mercredi 20 septembre : Une journée importante pour le club qui organisera la **Finale départementale de palets** Génération Mouvements avec pas moins de 120 équipes attendues.

Renseignements : François Buchard, 06 03 41 43 98.

APE Louise Michel

La Fête de l'école publique

23
juin

L'APE (association des parents d'élèves) de l'école Louise Michel est constituée d'une quinzaine de parents bénévoles. Son rôle est de mener des actions visant à récolter des fonds pour accompagner les projets et sorties scolaires. Au travers de ses actions, l'APE contribue aux échanges et tisse des liens sociaux entre les parents et donc les concitoyens de Javené et d'ailleurs. Enfin, l'APE promeut le bien-vivre à Javené, la chance d'avoir une école publique et un personnel éducatif de qualité.

Ainsi, la **tombola organisée le 28 janvier a réuni environ 200 personnes et permis de récolter 3770 €**. Un vrai coup de pouce pour les projets de l'école.

Prochain rendez-vous : **La Fête de l'école aura lieu le 23 juin** à la salle des fêtes de Javené.

Bonne humeur, solidarité, bienveillance et plaisir d'apporter du bonheur aux enfants sont les valeurs qui animent chaque bénévole de l'association. Rejoignez-nous ! Contacter Clémence DURAND, présidente : 06 44 87 79 12.



Animations



Pour être informés à temps de nos actualités et événements, suivez-nous sur **Facebook** «Javené ma commune» ou visitez le **site** www.mairie-javené.fr.

Dimanche 14 mai

Vide-greniers

Proposé par le Comité des Fêtes

Venez nombreux faire de bonnes affaires lors de la 9^{ème} édition du vide-greniers dans le cœur de bourg de Javené. Le parcours se fera sur la rue de la Grande Marche, allée des Vergers, rue Pierre Turgis, rue Estienne de Javené, allée du Calvaire et allée des Châtaigniers.



Dimanche 3 juin

Éco-journée à Javené

Proposée par le CMJ

Une journée gratuite autour de **3 temps forts** avec un concours de ramassage de déchets sur la commune, un pique-nique collectif en cœur de bourg (chacun amène son repas) et un après-midi d'animations et ateliers sur le thème de l'écologie et la réduction des déchets.

Ouvert à tous ! **Rendez-vous à partir de 10h au cœur de bourg.**



Vendredi 9 juin

Fête de la musique

Proposée par le Comité des Fêtes

La fête de la musique de Javené aura lieu le 9 juin prochain. La première partie sera assurée par le duo Katy/David et ses reprises mêlant folk et chansons françaises en version acoustique. Vers 21h00, les STU prendront le relais avec des compos ou des reprises énergiques et mélodiques inspirées des artistes de la scène rock française. À partir de 19h30 près du Kiosque.

Dimanche 2 juillet

3^{èmes} Déambulations de Javené

Proposées par la Commune de Javené et le Comité des Fêtes

Théâtre et musique au programme avec :

- les animations théâtrales de **Jav'scène** et de l'**Art Gus** de Javené,
- la musique traditionnelle des **Petits Lutins** de l'AFAP,
- la musique électronique aux mélodies chaloupées de **Dr Linco**,
- le **Duo Amasia** de guitare et flûte traversière,
- la Batucada des percussionnistes de **Toucouleurs**,
- le duo voix/accordéon **Ces Gens là** au répertoire de chansons françaises.

Rendez-vous pour le départ au Kiosque à 10h45, le dimanche 2 juillet.

Restauration le midi sur réservations : galette / saucisses / frites / crêpes
Tél. 06.44.87.79.12



Samedi 16 septembre

Les Classes 3

Originaires et habitants de Javené sont conviés pour la journée des Classes 3. Au programme : à partir de 16h retrouvailles festives et conviviales, à 17h photo de groupe, à 18h pot de l'amitié, à 19h30 le repas qui sera suivi de la soirée dansante. Les organisateurs, tous nés une année finissant par 3 s'activent actuellement pour préparer cette belle fête traditionnelle de retour à Javené après quelques années particulières.

Dès 16h - Salle des Fêtes de Javené



Vendredi 1^{er} septembre

Forum des Associations

Le Forum des associations sera de retour à la rentrée. Sport, culture, loisirs, enfance et jeunesse, toutes les associations sont invitées à profiter de ce lieu d'échange convivial avec les javenéens. **Rendez-vous le 1^{er} septembre** de 18h à 21h, à la Salle de Sports.



Vendredi 16 juin

Permanence Mutami

M. GABORY de la mutuelle Mutami vous propose une nouvelle permanence le **vendredi 16 juin de 10h à 12h**. Sur rendez-vous uniquement.
Tél. : 07 86 73 84 96



■ Si tout le monde agit...

Améliorer son impact sur l'environnement

Calculer son impact écologique peut sembler complexe, mais c'est une étape importante pour mieux comprendre l'impact de nos actions sur l'environnement et identifier les domaines où nous pouvons réduire notre empreinte écologique. Voici quelques étapes à suivre pour calculer son impact écologique :



1. Évaluez votre consommation d'énergie : notez votre consommation d'électricité, de gaz, de carburant pour la voiture, de chauffage, etc. Vous pouvez trouver ces informations sur vos factures d'énergie.
2. Évaluez votre consommation d'eau : notez la quantité d'eau que vous utilisez à la maison, pour arroser votre jardin, etc.
3. Évaluez votre consommation alimentaire : notez ce que vous mangez et d'où viennent les aliments que vous consommez. Les aliments qui sont importés de loin ont un impact plus important sur l'environnement en raison de leur empreinte carbone.

■ Trajets domicile-travail

Le covoiturage au quotidien

Le gouvernement français a annoncé en début d'année une prime de 100 € pour encourager les travailleurs à utiliser le covoiturage pour leurs trajets quotidiens. Cette mesure vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements, ainsi qu'à améliorer la qualité de l'air et réduire les embouteillages sur les routes.

La prime de 100 € est destinée à tous les salariés qui effectuent des trajets domicile-travail en covoiturage, que ce soit de manière régulière ou occasionnelle. Elle est versée sous la forme d'un chèque-mobilité, qui peut être utilisé pour couvrir les frais de covoiturage tels que l'essence, les frais de péage ou les frais de stationnement.

Aujourd'hui, 70% des déplacements domicile-travail sont réalisés avec des véhicules individuels et on estime à seulement 3 % la part du covoiturage

4. Évaluez votre utilisation des transports : notez combien de kilomètres vous parcourez en voiture, en avion, en train, etc.

5. Évaluez vos déchets : notez la quantité de déchets que vous produisez et ce que vous faites pour les recycler.

Une fois que vous avez collecté ces informations, vous pouvez utiliser des outils en ligne pour calculer votre empreinte écologique, comme par exemple :

Le calculateur d'empreinte écologique proposé par **Global Footprint Network** permet de calculer votre impact sur la planète en termes de superficie de terre et d'eau nécessaires pour soutenir votre mode de vie.



➔ www.footprintcalculator.org/sponsor/FR/fr

Le calculateur de l'Adème permet de réaliser un bilan des émissions de CO² (directes et indirectes) et propose des gestes simples pour réduire son empreinte carbone et lutter contre le réchauffement climatique.



➔ nosgestesclimat.fr

La méthode de calcul de l'empreinte écologique de l'ONG WWF Suisse donne une estimation à partir de questions sur le mode de vie. On obtient une empreinte carbone et un nombre théorique de planètes nécessaires si chacun vivait de la même façon.



➔ www.wwf.ch/fr/vie-durable/calculateur-d-empreinte-ecologique



quotidien. Le covoiturage permet de réduire le nombre de voitures sur les routes, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et améliore la qualité de l'air. En outre, il permet de faire des économies sur les frais de déplacement, en partageant les coûts entre plusieurs passagers.

Pour bénéficier de cette prime, les travailleurs doivent simplement s'inscrire l'une des plateformes de covoiturage compatibles, permettant de mettre en relation les conducteurs et les passagers.

➔ Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/covoiturage

Louise Michel

Pour visiter notre école, n'hésitez pas à contacter la directrice.
Tél. 02 99 99 64 36
Mail : ecole.0350297h@ac-rennes.fr

Notre-Dame de Pontmain

Pour visiter notre école, n'hésitez pas à contacter la directrice.
Tél. 02 99 99 37 77
Mail : eco35.nd-pontmain.javene@enseignement-catholique.bzh

PROJETS DÉCHETS :

Les classes de la GS au CM2 s'impliquent de nouveau cette année dans des projets autour de la gestion des déchets (tri, valorisation, paillage, compostage) et de l'énergie grâce à l'intervention des animateurs du REEPF.

JARDINS PARTAGÉS :



Grâce aux agents municipaux, les enfants vont commencer à investir les jardins créés dans le bourg pour l'école. La gestion se fera en lien avec l'ALSH pendant les vacances. Un bac à compost géré par les élèves est maintenant en place au sein de l'école et permet de valoriser les déchets de la cantine.

MUSIQUE :

Les enfants du CP au CM2 pratiquent le chant choral tous les 15 jours avec l'intervenante du Conservatoire de Fougères : Maureen Van Delft

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS :

Les élèves élus délégués du CP au CM2 ont participé à un Conseil de délégués en compagnie de la directrice. Ils ont ainsi pu faire remonter des propositions et idées pour faire vivre l'école.

JARDINAGE :

En collaboration avec la jardinerie Lamaison.fr à la Selle-en-Luitré, les deux classes de maternelle ont participé à deux matinées autour du jardinage. L'occasion pour eux de réaliser des semis et plantations et de découvrir les animaux du jardin.



PISCINE :

Après les CM1 et les CM2 en début d'année, au tour des élèves de CP, CE1, CE2 de bénéficier de séances de piscine.

CLASSE DE NEIGE

Les enfants de CE2, CM1 et CE2 et leurs accompagnateurs ont passé une semaine de classe de neige exceptionnelle du 29 janvier au 4 février, à Combloux. Ils ont profité de la neige ainsi que du soleil. Ils ont découvert le ski tous les après-midis, visité une ferme des montagnes, construit des igloos, randonnée en raquettes...



CARNAVAL

«Le vendredi 10 février, nous avons fait carnaval à l'école, alors nous nous sommes déguisés ! Les musiciens de la fanfare de Javené nous ont fait une démonstration de musique puis nous avons défilé avec eux dans le centre de Javené. Nous avons terminé à la salle des fêtes, où chaque classe a dansé puis nous avons dégusté des crêpes.»



CÉLÉBRATION DE PÂQUES



Les enfants ont assisté à la célébration de Pâques à l'église de Javené le 7 avril. En préparation, ils avaient travaillé sur la Semaine Sainte et, pour l'animation, ils avaient fabriqué des maracas.

À VENIR

- 15 mai : sortie scolaire au centre de découverte du son de Cavan, pour les PS, MS, GS, CP et Ce1.
- Les rencontres sportives UGSEL avec les écoles de St-Sauveur-des-Landes et Romagné se poursuivent :
 - 9 juin : «Athlétisme» pour les GS-CP
 - 4 juillet : «Hand ball» pour les CE1-CE2
 - 6 juillet : «Rugby» pour les CM1-CM2
- 25 et 26 mai : «Le tourbillon des musiques», spectacle pédagogique et ludique sur les instruments de musiques.
- 30 juin : Spectacle de fin d'année avec la participation du groupe « Les Polyssons».

Vacances de Printemps

Des sorties très appréciées

Pendant les vacances de printemps, 35 enfants ont rejoint le centre de loisirs chaque jour, en moyenne. Ils étaient 45 à la Toussaint, à Noël et en Février. Les jeux et les activités étaient organisés autour des thèmes de la NATURE et du SPORT.

Une sortie à l'Accrobrancherie a eu lieu sous le soleil, ainsi qu'une présentation des ruches de Messieurs DELAUNAY et COLOMBÉ, très appréciée de tous ! Merci à eux de nous avoir reçu et d'avoir partagé leurs connaissances.



Vacances d'été

Les thématiques au programme

En juillet, le thème général sera « Retour vers le futur », avec une déclinaison en sous-thème chaque semaine : Préhistoire, Médiéval, Temps modernes et Futur. Nos sorties nous emmèneront au Village gaulois, au cinéma et au Laser Game.

Un Mini camp se déroulera du 10 au 13 juillet pour les + de 6 ans sur le même site que l'an dernier. Nous gardons le thème du sport mais avec de nouvelles activités : poull-ball, boxe, kayak, tir à l'arc, course d'orientation, piscine et mini-golf ! La date pour les inscriptions sera communiquée par mail aux familles.

En août, les thématiques changeront chaque semaine : Intergénération, Recyclage, la TV dans tous ses états, Harry Potter. Nous ferons nos sorties à La Chesnardière et à Cap Malo, et une rencontre inter-centres avec Romagné et Lécousse, se déroulera à Lécousse.

Bien sûr, des activités manuelles, sportives et des ateliers cuisine sont prévues tout l'été, toujours en lien avec nos thématiques.



Rendez-vous sur le site www.mairie-javene.fr pour vos inscriptions via le portail famille.

Vie économique

Pour notre rubrique «Zoom sur...» nous sommes allés à la rencontre de Marc LEGEAI, menuisier plaquiste installé à Javené.

Marc Legeai est un authentique javénéen puisque ses parents et grands-parents sont originaires de la commune. Né en 1987, il a suivi une formation au CFA de Fougères, où il a obtenu un BP en menuiserie bois avant de se spécialiser en tant que plaquiste. Il a mis à profit ses apprentissages, son début de carrière et les chantiers réalisés pour perfectionner sa méthode de travail et ses compétences techniques, et il a créé son entreprise individuelle à Javené en 2019.

Depuis ses débuts, LGM Legeai Marc a développé son expertise dans la rénovation, l'aménagement de combles, l'extension et l'agrandissement de bâtiments. Il saura vous apporter les conseils techniques adaptés à vos projets, qu'il s'agisse d'isolation et d'installation de cloisons et doublages placo, son cœur de métier, mais aussi de la mise en place de menuiseries intérieures, de placards, de parquets, de terrasses, etc., .

Exigeant, il accorde une grande importance à la qualité de son travail et met autant d'attention et de soin dans les projets simples que dans les plus complexes car,

ZOOM SUR...
LGM Legeai



pour lui, la satisfaction du client est la meilleure des publicités. Il a travaillé sur une grande variété de chantiers, allant de la rénovation d'anciens corps de ferme à la mise en place de matériaux acoustiques performants pour une salle de cinéma privée. Il est également intervenu sur des projets prestigieux, comme l'aménagement de la Salle des banquets du Château du Rocher Portail ou des installations pour Disneyland Paris.

Vous pouvez le contacter par téléphone au 06 89 93 40 61 ou par mail à l'adresse suivante : marc.legeai35@gmail.com et le suivre sur Facebook : www.facebook.com/LGM.MarcLegeai

Chaque 1^{er} samedi du mois

Ateliers couture

En plus des ateliers tricot, la médiathèque accueille désormais, une fois par mois, un atelier d'échange et de partage autour de la couture.

Il ne s'agit pas de cours de couture dispensés par un professeur mais plutôt d'un moment où les plus expérimentés sont heureux de pouvoir dispenser leurs conseils et leurs idées à tous les amateurs de couture de tous âges, quel que soit leur niveau.

Désormais, il n'est plus nécessaire de réserver sa place, il faut seulement apporter son matériel. N'hésitez pas, venez découvrir l'atelier, et profiter d'un moment de détente, de rencontre et d'échange autour de la couture. Danièle et Jocelyne, épaulées par Marie-Ange, qui sont à l'initiative du projet, vous invitent à les retrouver chaque premier samedi du mois, de 10h à 12h, à la médiathèque de Javené.

Gratuit, ouvert à tous.



Jusqu'au 15 septembre

Animation «Lire à tout prix» à Javené

Pour cette 5^{ème} édition du prix des Médiathèques de Fougères Agglo, «Lire à tout prix», voici les 7 romans sélectionnés :



Lisez et votez !

Renseignements à la médiathèque de Javené.

Jusqu'au 12 juin

Expo «Qui a refroidi Lemaure ?»

Une expo numérique à la médiathèque !

«Qui a refroidi Lemaure ?» est une création originale à la frontière de la littérature, de la BD et du jeu vidéo. Elle propose au visiteur de découvrir le genre Polar en l'immergeant dans une enquête pleine de suspense.



Armé d'une tablette, vous déambulez d'un lieu d'investigation à l'autre, représentés sur les différents panneaux de l'expo, et activez des procédés interactifs multimédia pour rassembler les éléments qui feront progresser l'enquête.

Une expérience d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, ou en famille... De quoi rendre les ados, à partir de 11 ans, fondus de polars et les parents accros à la réalité augmentée !

Du 1^{er} au 15 juin

Expo de l'école d'Arts Plastiques

Chaque le jeudi de 17h à 18h30, Antoine Glédél de l'école d'Arts Plastique de Fougères anime, à Javené, des cours dédiés aux enfants de 6 à 11 ans, .

Pour clore l'année et valoriser le travail accomplie, la médiathèque de Javené accueillera du 1^{er} au 15 juin l'exposition des oeuvres de nos artistes en herbe.

Un vernissage aura lieu le jeudi 1er juin, à 18h, vous êtes les bienvenus.



© Sophie Delamarche-LeHégarat

Du 4 septembre au 5 octobre

Expo «Observons les oiseaux»

La médiathèque accueille l'exposition interactive de la médiathèque départementale sur le thème des oiseaux d'Europe. Sur un grand poster, mésange bleue, rouge-gorge, pic-vert et autres vont s'animer devant le visiteur au moyen d'une tablette à disposition ou de l'appli Birdie Memory à télécharger sur smartphone. Des informations sur les différentes espèces, ainsi qu'un jeu de memory sont aussi proposées.



Cette expo sera aussi l'occasion de découvrir les œuvres de Sophie Delamarche-Le Hégarat, artiste locale, qui exposera une dizaine de sculptures d'oiseaux faites de pièces mécaniques de récupération soudées.

Des documentaires et albums sont aussi disponibles pour en savoir plus sur les oiseaux et leur mode de vie.

Les animations Bébés lecteurs de Tiphaine font une petite pause... Prochains rendez-vous en Septembre : les dates seront communiquées par newsletter ou sur le site de Javené.



En nous baladant, quelques boîtes aux lettres originales nous ont invités à mettre nos pas dans ceux de la factrice ou du facteur pour évoquer quelques moments de l'histoire postale.

1

En Mésopotamie, 3000 ans avant JC, un soupçon de communication écrite apparaît dans un système de transfert de tablettes d'argile. Toutes les grandes civilisations ont organisé des systèmes d'échanges écrits. Ainsi, les Romains, ont mis en place le «vehiculatio», service impérial d'acheminement des informations du pouvoir vers tout l'Empire, principalement à destination des armées. Vers 30 avant JC, ce service devint le «cursus publicus». Des itinéraires sont alors cartographiés pour les coursiers, afin de répertorier les «points relais» comme on les nommerait aujourd'hui.



Tablette d'écriture précoce 3100-3000 av. JC
© Trustees of the British Museum



(Extrait) Le réseau du Cursus publicus nous est connu à travers **La Table de Peutinger**, copie du XIII^{ème} siècle d'une ancienne carte romaine.

2

On peut imaginer, au temps des Romains et des Gaulois, sur le «Chemin Chasles» à Javené, l'ancêtre du facteur circulant, à pied ou à cheval, par La Croix des Cinq chemins, La Lande, La Tremblais, La Pelouère... pour livrer les documents officiels.



3

Longtemps le système de portage fut réservé aux puissants et aux militaires. avant de devenir accessible aux religieux puis aux universitaires, qui avaient le service le mieux organisé au Moyen-Âge. Les monastères et les abbayes avaient pour particularité d'utiliser des coursiers appelés «porte-rouleau». Ces derniers emportaient les messages écrits sur un rouleau de parchemin (par-chemin) nommé «rotula», qui pouvait s'étirer sur plusieurs mètres de long puisqu'on lui ajoutait de nouvelles informations écrites tout au long de son parcours.



Cartulaire-rouleau de l'aumônerie Saint-Martial de Limoges (X^e siècle)

Source Gallica.bnf.fr



Vieille boîte aux lettres sur une habitation, Hautes-Pyrénées



4

En France, il faudra attendre Louis XI (1423 - 1481) pour voir la création d'un service postal royal organisé, avec relais de poste et postillons. Et c'est à Paris, en 1653, qu'apparaissent les premières et rares «boîtes aux lettres» tout de bois faites. Nous n'en avons pas retrouvé de cette époque dans les rues de Javené mais nous y reviendrons dans la prochaine balade.